



Association de Sports Adaptés et de Loisirs de Paris
17 rue Stéphane Grappelli 75017 PARIS
☎ 06 22 64 19 13
Association.asalp@laposte.net

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1. HISTORIQUE

l'Association de Sport Adapté et de Loisirs de Paris 17^{ème} a été fondée en 1984 par Mme Madeleine AKOUN, présidente d'honneur de l'association pour répondre aux demandes des familles membres de l'APEI du XVII^{ème} qui cherchaient des activités sportives pour leurs enfants handicapés mentaux.

En juillet 2007 Mme AKOUN a pris sa retraite et un nouveau bureau a été créé.

2. FONCTIONNEMENT ET OBJECTIFS

Adhérents

En octobre 2009 nous avons 23 adhérents. Nous pouvons accueillir jusqu'à 25 adhérents en moyenne âgés de 16 ans à 51 ans (certains présents depuis 1984).

La composition est mixte mais nous avons une majorité masculine.

Le type de handicap : Assez bonne motricité : handicaps mentaux essentiellement (dont trisomie 21) et handicapés psychiques ; problèmes psychomoteurs.

(Nous ne pouvons accueillir ni fauteuils roulants ni malvoyants).

Nos adhérents viennent pour la plupart du 17^{ème} et du 18^{ème} mais aussi pour ceux qui ont une bonne autonomie dans les transports de tout Paris et de la Banlieue.

Lieu :

Stade Max Roussié
28 rue André Bréchet
75017 PARIS

Nous bénéficions du gymnase, du terrain de basket et d'un terrain de football et aussi de l'équipement d'athlétisme (saut en longueur et lancé de poids) ainsi qu'une ligne de course à pieds.

L'équipement est mis gracieusement à disposition par la mairie du 17^{ème} depuis 1984.

Nous réglons seulement les taxes municipales.

Horaires

De 14 H à 16 H	SPORT
De 16 H à 16H30	GOUTER



Association de Sports Adaptés et de Loisirs de Paris

17 rue Stéphane Grappelli 75017 PARIS

☎ 06 22 64 19 13

Association.asalp@laposte.net

Projet sportif

Il est établi par les professeurs de Sport Adapté.

Cette année il comprend 3 parties :

- Echauffement
- Découverte d'un sport d'équipe sur 4 semaines avec 3 semaines d'appropriation et d'entraînement et la dernière semaine match. Cela comprend tous les sports de ballons (foot Hand-ball, basket-ball, hockey, badminton, tennis de table, tennis...
- Préparation à un spectacle : comme l'Association est membre de l'APEI tous les ans celle-ci offre une fête qui a lieu à la Mairie du XVIIème, c'est l'occasion pour les adhérents de faire une démonstration de danse et de gymnastique.
- Un temps d'échange avec les adhérents afin de les rendre acteurs de leur prochain cours.
-

Projet de loisirs

Traditionnellement une sortie de fin d'année est organisée en autocar avec un thème culturel et sportif.

La nouvelle équipe propose quelques sorties dans Paris comme le Bowling, le cirque, nous envisageons des sorties au restaurant et au musée.

Calendrier

Tous les samedis d'Octobre à Juin excepté durant les vacances scolaires.

Encadrement

L'équipe est formée de :

- 1 professeur de sport adapté
- 1 éducateur sportif
- 1 stagiaire (étudiant en professorat de sport adapté)
- 3 bénévoles permanentes qui s'occupent de l'accueil des adhérents et du goûter ainsi que de l'organisation des séances.



Association de Sports Adaptés et de Loisirs de Paris
17 rue Stéphane Grappelli 75017 PARIS
☎ 06 22 64 19 13
Association.asalp@laposte.net

3. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Pour améliorer l'encadrement, en plus du professeur de Sport Adapté, nous avons dû engager une seconde personne, un éducateur sportif. Malheureusement l'APEI ne peut pourvoir que pour 1/3 de nos dépenses.

Par ailleurs une amélioration de la sécurité et des prestations offertes aux adhérents s'avérerait nécessaire.

La cotisation qui était seulement de 15 € il y a 3 ans a été réévaluée progressivement et est de 50 € actuellement ce qui ne permet pas de régler la totalité des cours.

Les 2 professeurs de sports sont rémunérés 2 H/semaine par chèque emploi Associatif à un taux horaire de 25 €.

Nous avons demandé pour la première fois une aide à la Mairie de Paris car nous avons besoin de 4 000 € (pour régler le 2^{ème} professeur) et nous avons obtenu 800 € cette année.

C'est la raison pour laquelle nous sommes dans l'obligation de demander des subventions complémentaires.



Association de Sports Adaptés et de Loisirs de Paris
17 rue Stéphane Grappelli 75017 PARIS
☎ 06 22 64 19 13
Association.asalp@laposte.net

ACTION PROJETEE :

Notre Association pour évoluer ne doit pas vieillir avec ses adhérents aussi nous souhaitons accueillir à la rentrée de septembre 2010 un groupe de jeunes enfants de 6 à 14 ans afin de pouvoir répondre à de nombreuses demandes.

Pour cela nous avons déjà le bénéfice du lieu, de l'infrastructure (le Stade Max Roussié) et nous formons un groupe de bénévoles soudés et volontaires prêts à s'investir pour encadrer un groupe de 10 à 15 enfants et pré-adolescents) le samedi ; Probablement le samedi après-midi en parallèle avec le groupe de jeunes et moins jeunes adultes. Nous avons reçu l'information qu'un créneau horaire en fin de matinée du samedi serait également possible.

Pour cela **il nous faudra engager un professeur de sport adapté qui ne s'occupera que de ce groupe** et avec des parents bénévoles nous organiseront l'encadrement.

Nous avons reçu des demandes de parents et d'établissement spécialisés membres de l'APEI ou/et reconnus par la MDPH. Des enfants qui ne peuvent être accueillis en milieu sportif et de Loisirs ordinaires mais ayant une assez bonne motricité et des difficultés semblables aux adultes de notre groupe.

Pour cela nous avons établis une prévision budgétaire complémentaire à notre budget qui est déjà fragile et nous comptons sur votre aide efficace afin que ce projet puisse voir le jour.